



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Rapport de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies

*dont la 138^{ème} Assemblée de l'UIP a pris acte
(Genève, 28 mars 2018)*

La Commission permanente des Affaires des Nations Unies s'est réunie le 27 mars 2018 sous la conduite de son Président, M. A. Avsan (Suède). Il a relevé que, son mandat de président arrivant à son terme, un nouveau président serait élu à l'issue de la réunion.

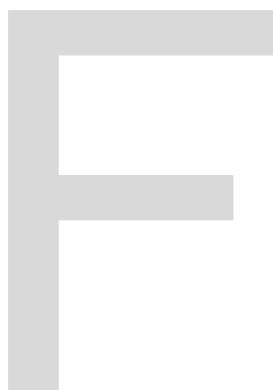
Sept nouveaux membres du Bureau ont été confirmés : Mme S. Alhashim (Koweït), M. A. Al-Amri (Oman), M. M. Ben Souf (Tunisie), M. B. Llano Ramos (Paraguay), Mme M.J. Carrión (Equateur), M. L. Wehrli (Suisse) et Mme D. Nazarbaeva (Kazakhstan). Mme L. Crexell (Argentine), qui a démissionné du Bureau, a été remplacée par M. J.C. Romero (Argentine).

Le Président a expliqué que la réunion, qui visait à jeter un pont avec la session du Forum politique de haut niveau (HLPF) pour le développement durable organisée par l'ONU en juillet 2018, avait deux objectifs principaux : faire le point du suivi parlementaire des ODD et préparer les parlementaires aux débats qui se dérouleraient lors du HLPF.

Réunion-débat sur le suivi parlementaire des Objectifs de développement durable
Intervenants : M. M. Mijatovic, parlementaire (Serbie), Mme L. Crexell, Sénatrice (Argentine), M. E. Saravanpavan, parlementaire (Sri Lanka), Mme N. Isler, Directrice, SDG Lab, Genève.

La discussion a mis en évidence les diverses initiatives prises par les parlements pour intégrer les ODD dans leur programme de travail et suivre leur mise en œuvre. Figurent au nombre des meilleures pratiques : la création d'un groupe spécialisé de parlementaires ; l'examen des capacités institutionnelles en matière d'ODD au moyen de l'outil d'auto-évaluation élaboré par l'UIP et le PNUD ; la tenue de débats publics visant à sensibiliser la population, les organisations de la société civile et les entrepreneurs ; le soutien aux plateformes consultatives multipartites ; la création d'un observatoire parlementaire chargé d'évaluer les propositions de loi sous l'angle des ODD et l'obligation que toute nouvelle loi mentionne clairement l'ODD qu'elle contribue à réaliser.

Les risques les plus fréquemment associés à l'engagement parlementaire en faveur des ODD ont également été abordés. Il s'agit notamment de la tendance de la majeure partie des parlementaires à se laisser conditionner par la pression électorale à court terme au lieu de donner la priorité à la perspective à long terme exigée par les ODD ; de la tendance des gouvernements et parlements à ne s'engager qu'en faveur des ODD considérés comme essentiels pour leur pays, en négligeant le fait que les ODD forment un tout ; de la difficulté de déterminer des priorités stratégiques dans un cadre complexe à l'intérieur duquel toutes les questions sont importantes, ainsi que du handicap relatif que subissent les pays développés, qui sont tout juste en train d'apprendre à poursuivre des objectifs mondiaux.



#IPU138

Dans la perspective d'améliorer la mise en œuvre des ODD dans les différentes régions, il a été précisé que, malgré l'importance toujours critique de la collecte de données de qualité, la difficulté principale consistait à veiller à ce que le processus de prise de décision tienne compte de toutes les données pertinentes. La deuxième difficulté rencontrée concernait la recherche de l'équilibre optimal entre la collecte de ressources supplémentaires permettant de financer et faire avancer les ODD et l'utilisation la plus rationnelle des ressources d'ores et déjà disponibles. La troisième difficulté, fréquemment rencontrée, était liée aux cloisonnements politiques qu'il fallait briser pour améliorer la cohérence des politiques menées en faveur des différents objectifs. Il se révélait aussi nécessaire de mieux définir le terme vague de "secteur privé", afin que des acteurs aussi divers que les multinationales, les petites et moyennes entreprises et les entreprises familiales puissent plus efficacement contribuer à la mise en œuvre des ODD.

Le rôle particulier revenant aux jeunes a été souligné. Dans le contexte des ODD, qui sont des objectifs à relativement long terme, les jeunes d'aujourd'hui seraient les électeurs, les contribuables et les décisionnaires de demain, qui seraient chargés de veiller à mener les ODD à bien. Il était donc important que les parlements collaborent particulièrement étroitement avec les jeunes, notamment en veillant à ce que les ODD figurent au programme des établissements scolaires dès le plus jeune âge. Les parlements et les parlementaires, ainsi que les gouvernements et les autres partenaires, devaient aussi consentir des efforts beaucoup plus importants pour communiquer à propos des ODD dans un langage compréhensible pour tous.

Les gouvernements assumant, en tant que détenteurs du pouvoir exécutif, une large part de la responsabilité en matière d'ODD, les Nations Unies continueraient donc à jouer un rôle de premier plan pour soutenir les efforts déployés par les Etats membres. L'ONU, idéalement placée pour mobiliser les gouvernements, était dotée de l'autorité morale et des moyens requis pour aborder des questions difficiles exigeant des solutions novatrices et pouvait faire office de dépositaire des bonnes pratiques dont les gouvernements pouvaient s'inspirer. Grâce à l'UIP, les parlements pourraient eux aussi bénéficier de tout ce que l'ONU avait à leur offrir en matière de mise en œuvre des ODD.

Réunion-débat sur le thème principal du Forum politique de haut niveau : L'évolution vers des sociétés durables et résilientes

Intervenants : M. A. Sinmaleza, parlementaire (Equateur), Mme H. Liadal, parlementaire (Norvège), M. Mathis Wackernagel, PDG (Global Footprint Network), M. Steven Stone (Programme des Nations Unies pour l'environnement)

La discussion s'est axée sur l'environnement, considéré comme l'un des piliers du développement durable. La difficulté rencontrée pour inverser des modes de consommation et de production non viables et orienter la production d'énergie vers des sources renouvelables (énergie verte) dans le but de lutter contre le réchauffement climatique a été considérée comme la menace la plus immédiate pour la planète.

La consommation et la production mondiales dépassaient désormais largement les capacités de régénération de l'environnement. Les économies se développaient sur le plan monétaire, mais en détruisant leur socle de ressources et en endommageant irréversiblement leur environnement. La notion d'empreinte écologique et le calculateur qui l'accompagne mettaient efficacement en évidence l'effort que les modes de consommation et de production actuels exigeaient de la nature, qui dépassait ce qu'elle peut fournir. La hausse des émissions de carbone et l'influence qu'elles exerçaient sur les changements climatiques en étaient la preuve. Une grande partie du déficit écologique pouvait être attribué au mode de vie non durable adopté par les pays développés.

La discussion a mis en évidence les limites du PIB utilisé comme critère central d'évaluation du progrès économique et social. Le PIB partait du postulat que le bonheur des êtres humains se résumait à l'abondance matérielle, alors qu'il dépendait d'un grand nombre d'autres facteurs, par exemple l'éducation, la santé, la culture, le temps libre, l'amitié, le lien social et la propreté de l'environnement. Le PIB comptabilisait comme un plus pour l'économie les frais médicaux occasionnés par la pollution de l'environnement, alors qu'ils devraient être considérés comme un poids. L'empreinte écologique constituait le contrepoids idéal au PIB. Alors que le PIB se fondait sur une notion de croissance économique potentiellement infinie, l'empreinte écologique mettait en lumière les limites de la croissance sur le plan écologique.

Les activités humaines ne pouvaient se passer d'énergie. Les émissions de carbone rejetées par les combustibles fossiles étaient la principale cause du déficit environnemental actuel et il était donc urgent de consentir des investissements massifs dans des sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire ou éolienne. Une telle politique exigeait toutefois que soient prises de façon urgente des mesures visant à lutter contre les mouvements illicites de capitaux et l'évasion fiscale, ainsi qu'à renflouer les finances publiques, afin que des aides plus importantes puissent être allouées aux pays en développement.

Outre l'accent à mettre sur l'énergie verte, d'autres facteurs seraient décisifs pour basculer vers un mode de vie plus durable sur le plan écologique, notamment l'aménagement urbain, pour rendre les villes plus compactes et économes en énergie et autres intrants ; la production alimentaire durable, qui exigeait une meilleure utilisation des sols et des modes de culture plus efficaces, ainsi que des politiques visant à limiter la croissance démographique.

A la fin de la réunion, le Président a invité les participants à se joindre à leur délégation nationale envoyée à la session du Forum politique de haut niveau, qui se réunira du 9 au 18 juillet à New York. Il a également annoncé que l'UIP organisera le 16 juillet une conférence donnant aux parlementaires l'occasion de faire le point sur les principaux messages émanant du Forum.

La Commission a ensuite officiellement entériné la nomination de M. J.C. Romero au poste de Président de la Commission. La séance a alors été levée.